



**ACADÉMIE  
DE VERSAILLES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Inspection de l'Éducation nationale du 2<sup>nd</sup> degré  
IEN ET-EG-IO**

Versailles, le 1<sup>er</sup> septembre 2022

Affaire suivie par :  
- Alexandre BARON  
- Françoise CAMUS  
- Bruno GIRARD  
- Angeline JOYET (coordonnatrice)  
- Valérie LEGALLICIER  
IEN Lettres/histoire

Les inspecteurs de l'Éducation nationale  
de lettres-histoire-géographie

Tél : 01 30 83 40 84  
Mél : ce.ien@ac-versailles.fr

Rectorat  
3 boulevard de Lesseps  
78017 Versailles cedex

Mesdames et messieurs les professeurs  
de lettres-histoire-géographie

s/c de Mesdames et messieurs les proviseurs  
des lycées professionnels publics

Mesdames et messieurs les directeurs  
des lycées professionnels privés

Mesdames et messieurs les directeurs d'EREA

Chères et chers collègues professeurs en lettres-histoire-géographie-EMC

En ce début d'année scolaire 2022-2023, nous tenons tout d'abord à souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux professeurs affectés dans notre académie et adressons toutes nos félicitations aux lauréates et lauréats des concours de recrutement de cette année. Nous leur souhaitons une bonne installation.

Nous exprimons notre reconnaissance à celles et ceux qui ont fait valoir leurs droits à la retraite et les remercions pour leur engagement.

Nous accueillons Françoise Camus cette année dans notre équipe d'inspecteurs de lettres-histoire-géographie-EMC. Nous saluons amicalement notre collègue Stéphanie Galindo qui exerce désormais dans l'académie de Bordeaux.

**Les inspecteurs pédagogiques référents dans les départements de l'académie :**

<b>Yvelines</b> 78	<b>Essonne</b> 91	<b>Hauts-de-Seine</b> 92	<b>Val d'Oise</b> 95
Bruno Girard	Valérie Legallicier Alexandre Baron	Françoise Camus	Angeline Joyet
<a href="mailto:bruno.girard@ac-versailles.fr">bruno.girard@ac-versailles.fr</a>	<a href="mailto:valerie.legallicier@ac-versailles.fr">valerie.legallicier@ac-versailles.fr</a> <a href="mailto:alexandre.baron1@ac-versailles.fr">alexandre.baron1@ac-versailles.fr</a>	<a href="mailto:francoise.camus1@ac-versailles.fr">francoise.camus1@ac-versailles.fr</a>	<a href="mailto:angeline.joyet@ac-versailles.fr">angeline.joyet@ac-versailles.fr</a>

**Les chargés de mission d'aide à l'inspection se joignent à nous pour effectuer des visites-conseils :**

<b>Yvelines</b>	<b>Essonne</b>	<b>Hauts-de-Seine</b>	<b>Val d'Oise</b>
Loïc Seillier-Ravenel	Séverine Albert	Stéphane Gomond	Simon Bénistant

.../...

Loïc Seiller-Ravenel et Kevin Zanotti, formateurs académiques, animent le réseau des tuteurs qui accueille une quinzaine de professeurs stagiaires (PSTG, FSTG, Alternants ou SOPA) dans les lycées de nos quatre départements et prennent en charge la formation des stagiaires temps plein.

Nous remercions également toutes celles et ceux qui accompagnent de jeunes collègues en tant que tuteurs et tous les formateurs qui proposent des actions disciplinaires ou transversales pour vous aider dans vos missions.

***Ce courrier de rentrée est aussi l'occasion de vous présenter les enjeux de nos disciplines qui nous paraissent essentiels ainsi que les priorités nationales et académiques qui jalonnent notre année. Attentive à ces thématiques, l'équipe d'inspection vous accompagnera dans l'ensemble de ces moments.***

### **Les tests de positionnement**

Destinés à tous les élèves entrant en 2<sup>de</sup> professionnelle et en première année de CAP, les [tests de positionnement](#) se dérouleront **du 13 septembre au 1er octobre 2022**, selon les modalités d'organisation définies par les établissements. En dépit d'une année 21-22 moins perturbée, ces nouveaux lycéens sont marqués par les différentes périodes de confinement, ayant pu conduire certains à des situations de décrochage ou de désengagement scolaire. Ces tests sont déterminants. Ils vous permettront d'évaluer précisément le niveau de chacun de vos élèves et d'identifier plus finement les compétences à exploiter ou à renforcer.

Les résultats de ces tests vous permettront de disposer d'éléments objectifs pour élaborer des dispositifs d'accompagnement personnalisé, adaptés aux profils des élèves, que vous pourrez déployer dans le cadre de la consolidation des acquis. Nous tenons particulièrement à la mise en place d'ateliers de consolidation innovants, ritualisés et centrés sur les compétences insuffisamment acquises.

Il est par ailleurs essentiel que les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers puissent bénéficier des adaptations et moyens de compensation habituels.

Nous accompagnerons certaines équipes sur cette thématique et accorderons toute notre attention aux pratiques de consolidation dans notre discipline.

Ressources : <https://voie-professionnelle.ac-versailles.fr/accompagnement-renforce-ressources>

### **Le développement des compétences orales**

Enjeu essentiel pour la poursuite du parcours scolaire des élèves mais aussi pour leur future réussite professionnelle, le développement des compétences orales est au cœur des programmes du CAP et du bac professionnel.

Ainsi, nous vous engageons à faire passer les [tests d'évaluation d'oral en production](#), en complément des tests de positionnement évoqués précédemment. Ils seront la première pierre au développement des compétences visées sur le cycle.

À la suite de la première session d'évaluation de l'oral du chef d'œuvre, nous invitons tous ceux qui n'auraient pas assisté au webinaire académique à le retrouver sur la page du site de la voie professionnelle :

Ressources : <https://voie-professionnelle.ac-versailles.fr/webinaire-l-oral-du-chef-d-oeuvre-foire-aux-questions>

Nous attirons enfin votre attention sur le dernier numéro de la revue **Interlignes** consacré aux pratiques de l'oral en lycée professionnel :

Ressources : <https://lettres-histoire.ac-versailles.fr/spip.php?article1806>

### **Enseigner et évaluer par compétences**

Prendre en compte au quotidien les compétences dans vos enseignements est une démarche à développer et à laquelle nous vous encourageons à réfléchir en équipe. En effet, l'écriture des programmes d'abord met en avant l'enseignement des compétences et capacités de chaque discipline et enseignement de nos valences. Les épreuves certificatives, écrites ou orales, sont en conséquence construites pour évaluer les compétences travaillées par les élèves au cours du cycle d'apprentissage. Les livrets scolaires de bac pro enfin comportent, parallèlement à l'évaluation chiffrée traditionnelle, une évaluation des compétences selon quatre degrés de maîtrise. Au cours de l'année, des réunions d'équipe seront organisées autour de ce thème dans plusieurs établissements.

Nous mettrons prochainement à votre disposition des outils d'aide au suivi de l'acquisition des compétences par vos élèves.

## L'inclusion

Le contexte actuel nous rend particulièrement attentifs aux thématiques de l'inclusion et au suivi des élèves à besoins éducatifs particuliers. Les actions du Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage (CASNAV), les outils de différenciation, notamment numériques, les modalités de différenciation pédagogique doivent être mobilisés. Une page spécifique est proposée sur [Eduscol](#), vous y retrouverez notamment une présentation de la [plateforme Cap école inclusive](#), ressource essentielle et très riche pour mieux comprendre les besoins des élèves souffrant de handicap et apporter des réponses pédagogiques adaptées.

## Le plan "Il, elle, on"

L'égalité fille-garçon, la lutte contre les violences sexuelles et sexistes sont des enjeux forts pour notre académie. Elles encouragent un climat scolaire serein et favorisent la mixité et l'égalité en matière d'orientation. [Le Plan "Il, elle, on"](#) soutient l'engagement des acteurs et accompagnent les actions menées en établissement. L'égalité fille-garçon peut aussi se travailler dans le cadre de nos enseignements, par exemple en français avec l'objet d'étude de CAP *Se dire, s'affirmer, s'émanciper*, ou en EMC avec le thème de seconde professionnelle et de CAP *La liberté, nos libertés, ma liberté* et le thème de première *Égaux et fraternels*.

Une mallette académique est disponible dans votre établissement. **N'hésitez pas à l'utiliser.**

## Programmes

La mise en œuvre des programmes ([BO spécial n°5 du 11 avril 2019](#)) concerne toutes les classes de baccalauréat professionnel et celles préparant au Brevet des Métiers d'Art (BMA).

En français, le programme limitatif de terminale entre en vigueur pour sa deuxième année. Nous vous invitons à parcourir la page nationale qui est dédiée à la thématique de ce programme bisannuel (<https://eduscol.education.fr/1767/programmes-et-ressources-en-francais-voie-professionnelle>) ainsi que celle de notre site académique ( <https://lettres-histoire.ac-versailles.fr/spip.php?rubrique243> ) où vous trouverez des propositions de séquences et un jeu d'annales zéro.

La BNF propose également des parcours sous forme d'expositions virtuelles ou de groupements de textes et documents sur le thème du jeu ( <http://expositions.bnf.fr/jeux> ). Cela peut vous donner des idées de pistes de travail.

Le programme limitatif devrait changer à la prochaine rentrée scolaire. Il sera connu en février 2023. La journée de l'inspection de Lettres se tiendra à la BNF en avril 2023 et lui sera consacrée. L'inscription à cette journée se fera par Gaïa respo. Nous vous tiendrons informés via la liste de diffusion.

## Les examens

La session de juin marque un tournant historique pour nos disciplines. Pour tous les niveaux, la **progression de la moyenne académique** est sensible (1 à 1.5 point) et fait passer, pour la première fois de notre histoire, la moyenne de nos valences au-dessus de 10. Nous tenions à féliciter l'engagement des professeurs pour cette réussite notable et encourageante.

**L'épreuve orale de contrôle** a montré une préparation de qualité, pour une majorité de candidats. Les exposés des élèves ont été de bien meilleure qualité qu'au cours des sessions précédentes, permettant à certains d'entre eux d'être rattrapés à l'oral et d'obtenir leur baccalauréat. Notre discipline participe notablement à la réussite du plus grand nombre et nous nous en réjouissons. Il est néanmoins nécessaire que la préparation à l'épreuve orale de contrôle s'effectue de manière progressive tout au long de l'année.

Le **développement des compétences d'écriture(s)** reste encore un défi qu'il nous faut relever collectivement. Les ressources issues du *Rendez-vous des lettres* de mai dernier peuvent nous aider à actualiser nos pratiques et nos savoirs didactiques et pédagogiques sur ce sujet. Le parcours magistère attaché à ce rendez-vous national ainsi que les conférences captées à l'occasion sont en ligne sur notre site : <https://lettres-histoire.ac-versailles.fr/spip.php?article1810> . Nous vous invitons à les parcourir et à vous en inspirer dans le quotidien de vos classes.

Vous serez peut-être sollicités pour participer aux surveillances et aux corrections des épreuves des **sessions de septembre 2022**. Nous serons à vos côtés comme toujours et savons pouvoir compter sur votre sens du service public pour assurer cette mission.

## La formation continue

Particulièrement riche dans notre académie, le programme de formations destiné aux PLP Lettres-histoire-géographie propose toujours des **formations à public désigné**, notamment dans le cadre de parcours destinés aux T1, T2 et T3, aux personnels contractuels et aux enseignants post- rendez-vous de carrière, et **des formations à candidatures individuelles** dont certaines en partenariat avec des institutions emblématiques.

En histoire-géographie, des modules de formation sont proposés sous forme **de podcasts** accessibles sur inscription : « Les conversations de Clio » (n°78305) et « Les conversations d'Eugée » (n°78306). Ces conversations mettent en dialogue des historiens ou des géographes spécialistes de thématiques choisies dans les programmes. En lettres et en histoire-géographie, les conférences interacadémiques se tiendront au printemps.

Votre investissement dans les stages du PAF Lettres-Histoire-Géographie est fondamental pour votre développement professionnel, et sera aussi un élément important d'évaluation lors de vos prochains rendez-vous de carrière.

Nous engageons également les enseignants présents en formation à relayer auprès des équipes disciplinaires en établissement les réflexions et ressources recueillies lors des sessions de formation.

## Enseigner la philosophie en lycée professionnel

En terminale, les heures de co-intervention donnent la possibilité d'offrir un enseignement de philosophie aux élèves de la voie professionnelle. Cette expérience de pensée nouvelle est souvent gage de réussite. Mais le choix de conduire des ateliers de philosophie se fait à certaines conditions. À cette rentrée, seuls les collègues inscrits dans **le parcours certifiant** peuvent animer un atelier **sans co-intervenir avec un collègue de philosophie**. Pour les autres, nous vous invitons à vous associer à un professeur de philosophie et à suivre la formation « Mettre en œuvre un atelier de philosophie » (n°78298).

## Le développement de l'éducation et des pratiques artistiques et culturelles

Priorité ministérielle, l'éducation artistique et culturelle est au cœur des préoccupations de nos programmes qui insistent pour que chaque élève de L.P., au moins une fois au cours de son cycle d'enseignement, puisse rencontrer le spectacle vivant, découvrir un musée ou rencontrer un acteur du monde culturel. En outre, nos disciplines offrent souvent l'occasion de partir avec les classes à la découverte de richesses culturelles et patrimoniales, et ce faisant, préparent les lycéens professionnels à devenir de véritables citoyens humanistes. Avec le soutien de la DAAC (Délégation académique à l'action culturelle) et des référents culture de vos établissements, nous vous encourageons à mener des projets avec vos classes, en mobilisant par exemple vos élèves autour de concours ou de prix. Nous vous recommandons tout spécialement **le prix-programme "écrire le travail, écrire le métier"** qui vous permettra de développer les compétences d'écriture de vos élèves, dans le cadre des enseignements disciplinaires, de la co-intervention ou du chef-d'œuvre (clôture des inscriptions le 20 septembre). Le thème de cette session est « **Rêver le travail** ».

**La part collective du Pass culture** vous donne l'opportunité de concrétiser vos projets ou d'en faciliter la réalisation.

## L'éducation à la citoyenneté

Une éducation à la citoyenneté vivante et active doit permettre à nos élèves de développer et d'enrichir leur parcours citoyen. Il s'agit notamment d'engager des projets qui permettront de faire éprouver et partager les principes et valeurs de la République au-delà d'expressions convenues. De nombreuses actions peuvent constituer des leviers, tels les concours [la flamme de l'égalité](#) ou [les Olympes de la parole](#) ; comme chaque année la [journée de la laïcité](#) commémorant la loi du 9 décembre 1905 pourra être un moment fort de valorisation des actions que vous aurez engagées dès ce début d'année. Le projet annuel d'EMC conduit avec les élèves peut s'articuler avec ces concours et les actions menées en établissement sur les valeurs de la République et l'engagement citoyen. Nous sommes particulièrement attachés à ce que vous investissiez le champ mémoriel dans le traitement de certaines questions d'histoire.

## Mes premières ressources pour enseigner

Pour les professeurs débutants, nous mettons à votre disposition des outils et des ressources pour assurer vos premiers cours : [Ressources d'accompagnement des enseignants contractuels - Voie professionnelle | Pearltrees](#)

Vous trouverez également sur le site disciplinaire académique (<https://lettres-histoire.ac-versailles.fr>) l'ensemble des ressources que nous actualiserons durant l'année scolaire.

## Modalités d'évaluation et d'accompagnement des enseignants

L'évaluation des enseignants a lieu dans le cadre des Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR) ; un guide est disponible à l'adresse suivante : <https://www.education.gouv.fr/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi-41627>.

Les rendez-vous de carrière qui n'ont pu avoir lieu en 2021-2022 seront organisés au cours du mois de septembre.

Ces rendez-vous de carrière concernent certains collègues des 6<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> échelons ; les professeures et professeurs concerné.es en sont informé.es par le Rectorat. Nous recevrons tous les personnels éligibles au cours du mois d'octobre.

En dehors de ces rendez-vous, nous poursuivons les visites de classes dans le cadre de l'accompagnement des enseignants et des équipes.

Les personnels entrant dans le métier, contractuels ou néo titulaires, bénéficient ainsi de visites et d'entretiens conseils par les IEN ou les chargés de mission.

Nous serons attentifs à l'ensemble des priorités nationales et académiques présentées ici ainsi qu'aux réflexions et pratiques professionnelles que vous engagez (par exemple dans les modalités de différenciation, la mobilisation de pédagogies actives et le développement de l'interactivité, la mise en œuvre pédagogique du numérique, les modalités diverses de traces écrites, les modalités d'évaluation...).

**Avant le 30 septembre, nous attendons des coordonnateurs d'équipe disciplinaire qu'ils renvoient au secrétariat des IEN EG ET et à chaque inspecteur de son département la fiche « équipe » en pièce jointe, renseignée de manière précise. Nous vous en remercions.**

\*\*\*\*

Nous vous souhaitons une année pleine de réussite dans vos projets personnels et professionnels : qu'ils soient porteurs d'intérêt, d'enthousiasme, pour vous et vos élèves.

Les inspecteurs de Lettres/histoire-géographie

Françoise CAMUS    Angeline JOYET    Bruno GIRARD    Alexandre BARON    Valérie LEGALLICIER